

UTILISATION DE LA PLATEFORME DE DEPISTAGES DE L'AUDITION EN LIGNE JNA

La plateforme de dépistages de l'audition est utilisée afin de permettre de réaliser une campagne auprès du plus grand nombre. Composée de 3 séquences, elle permet de réaliser un test à valeur non médicale, de repérage d'une éventuelle suspicion de gêne auditive. Par principe de précaution, en cas de réponses négatives ou erronée à l'une de séquences, la plateforme invite à consulter pour réaliser un bilan complet de l'audition auprès du médecin spécialiste, le médecin ORL. Cela ne signifie pas qu'une perte auditive est avérée ou suffisamment significative. Il s'agit d'un outil de pré-repérage invitant les utilisateurs à intégrer le suivi de leur audition à leur parcours de santé.

Quelles sont les étapes d'utilisation ?

1) **Un lien d'accès dédié à votre structure vous est transmis par l'association.**

Ce lien d'accès contient le nom de votre structure afin de permettre à l'équipe JNA de vous transmettre des statistiques globales de votre campagne.

Pour les groupes à plusieurs établissements, il est possible de fournir des liens par établissement afin d'affiner les informations statistiques globales.

Aucune information personnelle n'est demandée, recueillie, enregistrée par l'association.

En fonction des politiques informatiques internes, il peut être nécessaire de demander d'autoriser l'accès au lien en fonction des droits d'accès par niveau de hiérarchie.

La plateforme est accessible sur PC fixe, tablette et mobile. Le test se réalise avec casque écouteurs ou sur hauts parleurs.

2) En cliquant sur le lien la page d'accueil ci-dessous s'ouvre



Logo(s) de votre structure aux côtés de celui de l'association

3) 1^{ere} séquence : Questions sur la compréhension de la parole dans la vie quotidienne

Suivre les instructions.

4) Calibration audio

Cette étape permet de régler le volume d'écoute **au niveau de perception le plus faible pour l'utilisateur.**

L'utilisateur doit donc régler pour l'oreille gauche et l'oreille droite en suivant les instructions.

Une fois ce réglage réalisé le test dit « la tonale » s'enclenche.

5) 2^e séquence, « la tonale »

Différentes fréquences à différents volumes sonores sont testés **une oreille après l'autre.**

Le principe est de tester le niveau de perception le plus faible, le volume sonore qui vous paraît « le plus éloigné » pour chacune des fréquences.

6) La reconnaissance de mots

Des séries de mots à sonorités proches vous sont proposées. L'utilisateur doit cliquer sur le mot qu'il entend/comprend.

7) Résultats

La plateforme indique les résultats par séquence. Elle invite à réaliser un bilan de l'audition de vérification en cas de réponses négatives en consultant le médecin spécialiste, le médecin ORL. Il s'agit d'un principe de précaution. Cela ne signifie pas qu'une perte auditive est avérée.

L'utilisateur peut imprimer son test.

Sur cette page, il est possible d'indiquer les contacts du médecin du travail, de la mission handicap et toute autre information utile en interne pour être accompagné.